



LEGENDE

ZONES D'AFFECTATION COMMUNALES

- zone résidentielle à faible densité ZDF
- zone mixte à moyenne densité ZMM
- zone mixte à faible densité ZMF
- zone d'utilité publique ZUP
- zone soumise à plan de quartier ou à plan spécial ZSPQ
- zone à protéger 2 (y compris forêts) ZP2
- zone de verdure ZV
- zone d'utilité publique et de détente ZD
- périmètre de plan de quartier PPQ
- secteur du boulodrome
- limite de construction à la forêt

INFORMATIONS INDICATIVES

- périmètre de site archéologique
- limite de la zone d'urbanisation
- forêt

MODIFICATION

- secteur modifié



Modification partielle du plan d'aménagement local de Saint-Aubin-Sauges Secteur "Boulodrome"



ECHELLE 1:1'000



1 Auteur du plan

urbaplan
 rue du seyon 10 - cp 3211
 2001 neuchâtel

 Neuchâtel, le 16 octobre 2018

3 Préavis

Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département du
 développement territorial et de l'environnement

5 Mise à l'enquête publique

du _____ au _____
 Au nom du Conseil communal
 Le/La président/e _____ Le/La secrétaire _____
 La Grande Béroche, le _____

7 Sanction

Par arrêté de ce jour
 Au nom du Conseil d'Etat
 Le/La président/e _____
 Neuchâtel, le _____
 Le/La chancelier/ère _____

2 Signature

Au nom du Conseil communal
 Le/La président/e _____ Le/La secrétaire _____
 La Grande Béroche, le _____

4 Adoption

Par arrêté de ce jour
 Au nom du Conseil général
 Le/La président/e _____ Le/La secrétaire _____
 La Grande Béroche, le _____

6 Approbation

Par arrêté de ce jour
 Au nom du Conseil d'Etat
 Le/La président/e _____ Le/La chancelier/ère _____
 Neuchâtel, le _____